

ANNEXE 1 - CONDITIONS D'UTILISATION

(Mise à jour le 23 décembre 2023)

PREAMBULE. Addonxpert est un éditeur de solutions logicielles spécialisé dans les métiers de la sécurité et de la sûreté, qui développe des connecteurs sur les plateformes de sécurité du marché permettant à un opérateur de fédérer les métiers dont ceux de la sûreté autour notamment du contrôle d'accès, de la vidéo, de l'intrusion. L'utilisation de la Solution est subordonnée à l'acceptation sans réserve par l'Utilisateur des présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « **CGU** »). Les termes utilisés dans la présente Annexe avec une majuscule initiale auront la signification qui leur est attribuée dans les Conditions Générales, peu importe qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel.

1. OBJET

Les présentes CGU ont pour objet de définir les conditions que les Utilisateurs s'engagent à respecter et de présenter les modalités applicables à toute utilisation de la Solution. L'accès et l'utilisation de la Solution ne sont possibles qu'après l'acceptation pleine et entière par l'Utilisateur des conditions générales d'utilisation et l'oblige à s'y conformer strictement. Les Conditions d'utilisation sont accessibles à l'Utilisateur sur demande de l'Intégrateur à Addonxpert à l'adresse mail suivante : contact@addonxpert.com

L'Intégrateur devra s'assurer que seuls les Utilisateurs ont accès à la Solution. A ce titre, l'Intégrateur garantit transmettre au Client Final les CGU accompagnées des définitions pertinentes prévues aux Conditions Générales, et que celui-ci les transmettra aux Utilisateurs. L'Intégrateur se porte fort pour l'ensemble des Utilisateurs et garantit que (i) la Solution est utilisée conformément aux termes du Contrat, et que (ii) seuls les Utilisateurs ont accès à et utilisent la Solution.

L'Intégrateur s'interdit de divulguer les conditions et modalités d'accès à la Solution à d'autres personnes que les Utilisateurs. Il prend toutes les mesures nécessaires pour empêcher tout accès ou l'utilisation non autorisé de la Solution. Lors de la Phase d'exécution de la Solution, Addonxpert fournit à l'Intégrateur les identifiants nécessaires à l'accès par les Utilisateurs à la Solution.

2. CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

L'Utilisateur s'engage à (i) utiliser le Service de manière conforme au Contrat et reconnaît disposer de la compétence et des moyens nécessaires à la fois pour y accéder et l'utiliser. Il reconnaît également avoir vérifié que la configuration informatique utilisée ne contient aucun virus et qu'elle est en parfait état de fonctionnement, (ii) respecter l'ensemble des lois, règlements et normes en vigueur, (iii) ne pas porter atteinte aux droits, tels que les droits de propriété intellectuelle, détenus par Addonxpert ou par des tiers, tels que mentionnés à l'Article 3 - « Propriété intellectuelle », (iv) ne pas s'approprier ou de tenter de s'approprier indûment les données mises à disposition sur le Service et à préserver la qualité du Service, ses équipements et sa bande passante, (v) ne pas violer ou tenter de violer la sécurité informatique des systèmes d'information d'Addonxpert ou de ses éventuels prestataires, ni d'entraver leur fonctionnement ou d'en faire une utilisation frauduleuse. L'Utilisateur s'interdit par ailleurs toute entrave au fonctionnement qui empêcherait ou limiterait, de quelque manière que ce soit, l'accès de tiers au Service ou son utilisation par des tiers autorisés sous peine de se voir refuser l'accès aux services sans préavis ni préjudice d'éventuels dommages et intérêts.

L'Utilisateur devra signaler toute Anomalie au Client Final. Le Client Final pourra alors contacter l'Intégrateur qui fera appel le cas échéant à Addonxpert pour corriger toute Anomalie qui serait de son ressort.

3. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

a. Licence d'utilisation de la Solution. L'Intégrateur reconnaît qu'Addonxpert est l'unique titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférant à la Solution, le Contrat n'emportant aucune cession au profit de l'Intégrateur, sauf accord contraire des Parties. Addonxpert concède à l'Intégrateur à compter de la date de l'installation de la Solution, une autorisation de distribution de la Solution qui sera complétée par l'autorisation de concéder des sous Licences aux Utilisateurs. Cette Licence est consentie pour une durée illimitée dans la limite des droits de propriété applicables et de la durée de compatibilité de la Solution. Les mises à jour ou nouvelles versions de la Solution mises à disposition de l'Intégrateur par Addonxpert dans le cadre du Service de maintenance évolutive sont intégrées au périmètre de la Licence concédée dès la date de mise à disposition de cette mise à jour ou nouvelle version à la condition que l'Intégrateur ait souscrit audit Service de maintenance. En contrepartie de la concession de ces droits de commercialisation et de sous licence, l'Intégrateur s'engage à payer la redevance de Licence convenue entre les Parties dans le Devis, sur la base des conditions financières qui y sont détaillées.

b. Licences d'Utilisateur. Sous réserve que la Licence demeure en vigueur au moment de l'autorisation d'un Utilisateur, chaque Licence d'Utilisateur est concédée par l'Intégrateur et/ou le Client Final le cas échéant pour permettre à l'Utilisateur considéré d'accéder et d'utiliser la Solution et pour les Données collectées par ledit Utilisateur, pour une durée indéterminée dans la limite de durée des droits de propriété intellectuelle applicable et de la durée de compatibilité de la Solution.

c. Licence d'utilisation des applications tierces. Addonxpert consent à l'Intégrateur le droit d'utiliser, intégrer des applications tierces, en tout ou partie, avec la Solution, pendant la durée du Contrat et dans le monde entier (sauf mention contraire indiquée dans le devis). Ce droit est sous-licenciable au Client Final. L'Intégrateur garantit qu'il et/ou le Client Final dispose de tous les droits nécessaires et tiendra Addonxpert indemne de tout recours ou condamnation de tiers.

d. Œuvres préexistantes. A l'exception des cas où le Contrat en dispose expressément autrement, aucune des Parties ne consent de cession ou de licence de ses Droits de Propriété Intellectuelle à l'autre Partie. Chacune des Parties conserve donc la propriété (ou la titularité) (i) des droits de propriété intellectuelle existants à la date d'entrée en vigueur du Contrat, (ii) des moyens, outils, inventions et méthodes, savoir-faire, droits lui appartenant avant le début du Contrat et mis à contribution lors de la réalisation des Services ou développés indépendamment du Contrat, et (iii) des améliorations, compléments qu'elle pourrait leur apporter au

cours de l'exécution du Contrat, qu'ils fassent ou non l'objet d'une protection spécifique. Ces éléments doivent être considérés comme des Informations Confidentielles de la Partie concernée.

4. DONNÉES PERSONNELLES

Addonxpert s'engage à respecter toutes les obligations résultant de l'application de l'ensemble des lois applicables en matière de protection des données à caractère personnel et de la vie privée, à savoir le Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après dénommée la « **Règlementation relative à la protection des données** »). L'exercice des droits des personnes concernées prévus par la Règlementation relative à la protection des données peut se faire en contactant Addonxpert à l'adresse DPO@addonxpert.com ou par courrier postal adressé à son siège social tel que précisé dans les Conditions Générales.

5. RESPONSABILITÉ

Le Client Final assume l'entière responsabilité des conséquences liées à son utilisation de la Solution. Addonxpert ne saurait en aucun cas être tenu responsable des dommages causés par une décision, erreur ou omission du Client dans le cadre de son utilisation de la Solution. Le Client Final reconnaît qu'il est seul responsable de (i) la supervision et la gestion de chaque activité du Client Final et de l'Utilisateur, (ii) le respect par le Client Final et les Utilisateurs des conditions générales qui leur sont applicables, ainsi que toute loi et réglementation, (iii) le respect par les Utilisateurs des conditions d'utilisation présentes en Annexe 3 - « Conditions d'utilisation ».

6. DROIT APPLICABLE

Tous les litiges découlant du Contrat ou en relation avec celui-ci seront jugés conformément à la loi française et soumis à la juridiction du Tribunal de commerce de Nanterre.